Camulus INFOS

Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Claude BATISSE, Michèle DUFFAULT, Liliane MERITET, Jean-Pierre MICHARD **souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2013**

Chamblet

www.chamblet.fr

Janvier 2013 - N° 47

Edito

Il me revient comme chaque année nouvelle de vous présenter mes vœux et ceux du Conseil Municipal.

Je souhaite à chacun bonheur, santé, amour, travail dans ce monde bien compliqué.

2012 a démontré que la crise était toujours persistante et d'ores et déjà 2013 sera semblable à l'annonce de toutes les informations que nous percevons.

Oui nous pouvons être plus pessimistes que jamais, malgré cela, toute l'équipe autour de moi s'engage à respecter ses engagements.

2012 fut une année fructueuse pour les équipements de la commune.

Tout d'abord notre école, inaugurée en octobre, mais dès la rentrée nos enfants ont pris possession des classes toutes équipées de mobilier neuf. Depuis ce début d'année les tableaux interactifs sont désormais opérationnels après la remise des portables aux enseignants lors du repas de fin d'année, en présence de M. LEPINEUX, inspecteur de l'Education Nationale. Notre école, comme j'aime à le dire, est un exemple dans les équipements modernes.

Notre effort s'est aussi porté dans le domaine de la sécurité à proximité par des aménagements de la rue du Chéroux où les parents venant chercher leurs enfants peuvent trouver des places de parking de proximité et en toute sécurité.

Le 21 octobre, les électeurs de Chamblet étaient conviés à donner leur avis pour le maintien d'un service public postal en créant une agence postale communale mutualisée avec la Mairie.

Votre participation a démontré votre souhait ou conviction, de créer une agence postale communale, projet que j'ai défendu malgré les réticences et les craintes que j'avais observé après les informations transmises par la Poste. Les 228 « oui » ont bien compris que cette solution ne mettait pas en danger le service postal qui l'aurait peut-être été à l'avenir vu la faible fréquentation du bureau de poste tel qu'il existe aujourd'hui.

Depuis le résultat du scrutin, nous travaillons à une réorganisation des locaux de la mairie, qui permettra un accueil plus agréable et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Notre programme pour 2013 prévoit une nouvelle tranche du contrat d'aménagement de bourg et déjà vous pouvez avoir un certain aperçu avec la création du rond-point à titre expérimental.

Après près de deux mois, chacun a pris la mesure de ce bouleversement et ce rond-point ne fait pas l'objet d'observations négatives.

Le seul bémol concerne les automobilistes imprudents et dangereux qui n'observent pas la réglementation de la vitesse pouvant mettre en péril des piétons et provoquer des accidents. L'aménagement complet du bourg avec la « zone 30 » devrait être dissuasif.

Avant cette réalisation, dès avril ou mai, commenceront les travaux d'assainissement exigés par la Police de l'eau qui consisteront à créer des réseaux séparatifs pour canaliser les eaux parasites (eaux de pluie) qui se déversent dans la lagune.

Par ailleurs nous continuerons les travaux de ravalement de l'Eglise par une deuxième tranche.

Des travaux de voirie seront aussi à l'ordre du jour, conditionnés par les subventions du Conseil Général.

Voilà un nouveau programme riche pour notre commune, où j'ai le souci constant de travailler pour faire de Chamblet une commune rurale agréable à vivre où chacun peut trouver son centre d'intérêt.

Bonne et heureuse année 2013

Le Maire, Alain CHANIER

Actualité

Vœux 2013 de la Municipalité

Vendredi 4 janvier la Municipalité recevait les personnalités élus, entreprises locales, représentants des services publics, présidents des associations locales, les membres des commissions extra municipal, le personnel communal.
Cette réception était cette année, honorée du Sous-Préfet, du Député, du Conseiller Régional, de la Conseillère Général, du Président de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire dans son discours a rappelé le contexte économique général dans lequel évolue notre commune, évoqué les réalisations importantes de l'année écoulée et présenté le programme des grandes actions décidées pour 2013.

Cette année le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité, à l'occasion de ces vœux, de remettre deux médailles.
La première : une médaille d'honneur OR Régionale, Départementale et Communale promotion 1er juillet 2012 à Evelyne THUELIN notre ancienne secrétaire qui est aujourd'hui parti en retraite.

Evelyne est entrée à la Mairie pour une activité à temps partiel d'Employée de bureau le 13 mars 1978.

Elle évoluera, Agent de bureau en 1982, Secrétaire de Mairie le 1er janvier 1986, poste qu'elle quittera pour faire valoir ses droits à la retraite le 1er juillet 2012.

La seconde : une médaille de reconnaissance Communale promotion 2013 à Pierre THUELIN

Pierre s'est impliqué dans la vie associative depuis 2003 comme membre du Conseil

d'Administration du Comité des fêtes, puis comme Président des Amis de Saint Maurice en décembre 2008, il est aussi adhérant du club des Aînés et de CHAMBLET TELETHON.

C'est la personne qui supplée le personnel Municipal pour ouvrir et fermer aux visiteurs tous les jours notre belle église et quand il le faut occasionnellement pour les offices religieux.

Cette médaille vient en reconnaissance des élus et des Chamblétois pour le travail qu'il fournit dans ses engagements et à l'aide qu'il apporte toujours spontanément aux nombreuses et importantes activités proposées par les autres associations de notre commune.

Nicole son épouse, souvent présente elle aussi à ses coté et qui ne ménage pas sa peine a été associée à cet hommage Communal.

TÉLÉTHON 2012 :

Téléthon 2012 : 11301 € récoltés au TELETHON INTER COMMUNAL des 7 et 8 décembre

A CHAMBLET, dès le vendredi après midi, le Maire Alain CHANIER donnait le départ avec les enfants des écoles.
Samedi, à 9H30 une quarantaine de randonneurs s'est élancée pour une boucle de 10Kms dans la campagne Chamblètoise. A midi 90 personnes ont pu apprécier le pot au feu « maison ».
L'après midi, place au spectacle avec l'école de danse de Brigitte Laurent, les Rythmés, la Retraite sportive de Villefranche, les mélodies des chorales des Biverloux, les Copains d'Abord qui ont réchauffé le cœur d'un public venu nombreux à la salle des fêtes.

La buvette avec les ventes de gâteaux et pâtés aux entractes, la loterie, les ventes de peluches accompagnaient les animations.
Dehors, près du marché aux légumes de saison, la machine aux bruits saccadés de Robert GIRAUDET n'en finissait pas de fabriquer des bûchettes d'allumage pour cheminée.
Un attelage à cheval promenait les enfants jusqu'à l'arrivée de la grande parade des tracteurs, fil rouge des cinq communes participantes (Bizeneuille, Chamblet, Deneuille les Mines, Saint Angel, Verneix). Les motards de Crony Band les accompagnaient et proposaient des baptêmes au public.
La journée se terminait par une démonstration de broyage de branches (paillage de végétaux) et par le défi intercommunal : faire couper le maximum de rondelles d'un tronc d'arbre à une équipe de deux participants avec un passe-partout. Ce challenge a été remporté par l'équipe de Deneuille les Mines, Chamblet se classant 2ème.
Les organisateurs remercient très sincèrement les associations, les nombreux bénévoles, les entreprises locales, les donateurs de toutes sortes qui leur ont permis de récolter **4 542,30 €** à CHAMBLET.

CHAMBLET TELETHON a pu remettre **11301 €** à l'AFM total des sommes récoltées dans les cinq communes et s'honorer d'avoir apporter une contribution financière importante, dans un contexte économique difficile, pour aider la recherche médicale et vaincre les maladies rares.

Noël magigue

L'Amicale Laïque a offert aux 127 élèves de l'école un spectacle plein de magie. Les clowns Geslsomina et Globule ont animé ce spectacle avec des tours de magie surprenant tout ce petit public, chacun essayant de comprendre le « truc ». Les enfants, les parents et les enseignants ont participé à chaque tour d'illusion. Tous ont été émerveillés devant cette magie et des rires et applaudissements se sont mêlés à ce joyeux moment.
Comme de coutume, le Père Noël est venu distribuer des friandises aux enfants qui l'attendaient avec impatience.

A la fin de la journée, pendant le marché de Noël de l'école, s'est déroulé le tirage de la tombola. La traditionnelle dinde de Noël, des plateaux de petits fours, des repas, des chocolats ont fait le bonheur des gagnants. Les bénéfices de cette tombola sont reversés à la coopérative scolaire.
Cette journée s'est clôturée autour de gâteaux et vin chaud préparés par les enseignants.

L'Amicale Laïque vous invite à son traditionnel Loto le 27 janvier prochain qui sera doté de nombreux lots de qualité.

L'essentiel des décisions municipales

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2012

Confirmation création d'une Agence postale Communale suite à consultation de la population

A l'issue de la consultation organisée le 21 octobre 2012, les résultats sont les suivants :
Inscrits : 749 ; Votants : 313 ; Exprimés : 305.
OUI : 228 - NON : 77

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de la population et confirme sa décision de créer une Agence Postale Communale conformément à la délibération du 29 mars 2012.

Réhabilitation du réseau d'assainissement du Centre Bourg, plan de financement

Dépenses : 293 478 €
Recettes : Agence de l'eau Loire-Bretagne **73 370 €**, Conseil Général **73 369 €**, autofinancement **146 739 €**

Le Conseil Municipal décide de réaliser la réhabilitation du réseau d'assainissement du centre bourg de la commune et d'adopter le plan de financement proposé.

Contrat de prêt Crédit Agricole pour le financement les travaux du Bourg, rue du Chéroux (VC8)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole Centre France l'emprunt nécessaire au financement de ces travaux

Conditions d'utilisation du domaine privé communal, Complexe Gustave PIOT

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'au titre de la prévention des risques sur le domaine privé communal, il convient de fixer les conditions d'utilisation du complexe sportif Gustave PIOT.

Il propose la mise en place des modalités suivantes : toute demande d'utilisation devra être formulée par un courrier adressé à M. le Maire. Ce courrier précisera la date, la durée et la nature de la manifestation ainsi que le nombre de participants. La demande devra être accompagnée d'une attestation d'assurance pour les risques liés à l'occupation des lieux.

L'autorisation et les conditions d'utilisation seront précisées dans la réponse de M. le Maire.

Le Conseil Municipal décide de retenir ces modalités pour l'utilisation du complexe sportif Gustave Piot

Aménagement provisoire du carrefour en Centre Bourg

Mise en place d'un giratoire au niveau du carrefour entre la RD 2371 et les voies qui s'y raccordent, rue du Chéroux et route de Commentry.

L'aménagement se fera dans un premier temps à titre expérimental fin 2012 et sera éventuellement réalisé à titre définitif courant 2013.

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par l'U.T.S. de Moulins pour un montant de **4 632.45 € HT.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2012

Mission de maitrise d'œuvre, réalisation de l'aménagement du carrefour en centre bourg

Le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'études A2i – SARL ICHE Ingénierie pour un montant de **5 922,50 € HT.**

Levée d'option du Crédit Bail Etablissement BARTHAZON

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que les contrats de crédits baux consentis à la société des Etablissements BARTHAZON et fils aujourd'hui dénommée « SARL Etablissements BARTHAZON » par actes des 15 juin 1993 et 8 novembre 1997, viennent à expiration le 31 décembre 2012 (date d'expiration contractuelle).

Conformément aux stipulations des contrats, la SARL « Etablissements BARTHAZON » nous a informé qu'elle souhaitait acquérir les immeubles objets des

contrats pré cités (levée d'option). Le prix résultant des contrats de crédits baux sus visés ressort au franc symbolique de l'époque, soit 0.15 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte reçu par Maître Philippe DEMAY, notaire à Montluçon, constatant le transfert des biens immobiliers au profit de la SARL « Etablissements BARTHAZON ».

Mise en conformité de la participation financière à la protection sociale des agents

M. le Maire rappelle qu'actuellement les agents de la collectivité bénéficient d'une participation financière de la collectivité à hauteur de 25% de la cotisation pour la Garantie Maintien de Salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie et accident.

Le Conseil Municipal décide de participer à compter du 1er janvier 2012, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle de 10 € pour une durée hebdomadaire de 35 h à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance labellisée.

Election complémentaire d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Au terme du scrutin, Véronique de LOUVIGNY est élue membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Infos Municipales

Commission Associations

En présence du Maire, des conseillers membres de la dite commission, des représentants désignés, des associations de la commune une réunion s'est tenue le 19 octobre dernier.

Les participants ont fait connaissance avec Joël MARTIN, nouveau correspondant du journal " La Montagne ".

La parole à ensuite été donnée à chaque association pour présenter ses activités, ses projets, ses problèmes, mais aussi ses sujets de satisfaction. D'une manière générale le constat a été dressé d'une vie associative très riche dans la commune avec des dirigeants d'associations dynamiques.

Le calendrier de prévision des manifestations de fin 2012 et 2013 est consultable en Mairie.

Des informations sur l'actualité, l'utilisation du domaine privé communal ont été donné par le Maire.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Au son de la musique de la garde républicaine, le cortège conduit par les porte-drapeaux, suivis des élus, des membres du monde combattant de CHAMBLET et de la FNATH, a défilé jusqu'au monument aux morts. Les associations, le Maire, la Conseillère Générale du canton ont déposé chacun une gerbe au pied du monument aux morts. Puis, le Président du monde combattant, André Roux, a lu le communiqué de l'UFAC ; le Maire, Alain CHANIER, a transmis le message du Ministre Kader Arif, chargé du monde combattant. Ensuite, dans l'ordre, l'appel aux morts, la minute de silence, La Marseillaise, chantée par les enfants de l'école, sous la direction de leur directeur, Loïc BARLAND, ont poursuivi cette commémoration souvenir de nos morts, tragiquement disparus lors de cette guerre. Enfin, le salut aux drapeaux a clôturé cette cérémonie avant que le Maire remercie l'assistance nombreuse.

L'ère du numérique a sonné à l'école de notre commune

Alain CHANIER, Maire de la commune, a profité du repas de Noël des élèves de CHAMBLET pour offrir à l'école trois ordinateurs portables à Loïc BARLAND, directeur de l'école et à ses quatre collègues(*). Il ne leur manquait plus que ce matériel pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités de leurs TBI (tableaux blancs interactifs) installés dans la nouvelle école. Thierry LEPINEUX, inspecteur de la circonscription de Montluçon II n'a pas manqué de féliciter les élus pour leur attachement à l'éducation des enfants.

(*) Carine GOUX et Françoise DREMOND en maternelle ; Nathalie DOISNE et Delphine MASSIAS en élémentaire

Aménagement de la rue du Chéroux

L'aménagement de la rue du Chéroux, achevé cet automne, est conforme aux objectifs fixés :

- la vitesse des véhicules est réduite par la présence de 2 plateaux surélevés et l'instauration d'une limitation de la vitesse à 30 km/h.
- les trottoirs élargis, respectant les normes d'accessibilité, permettent de sécuriser les cheminements piétons aussi bien pour les déplacements des riverains que pour l'accès au groupe scolaire.

La mise en place d'une interdiction de circuler aux véhicules supérieurs à 7,5 T doit permettre de conforter et de pérenniser cet aménagement à caractère urbain.

La prochaine étape du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg concernera l'aménagement du giratoire du centre-bourg courant 2013, après réhabilitation du réseau d'assainissement.

Le Printemps de Chamblet 2013

La commission extra Municipale du Printemps de CHAMBLET a arrêté la date et le contenu de la journée publique de la manifestation qui est prévue le dimanche 28 avril 2013.

Comme chaque année une convention sera signée engageant l'école, le Lycée Agricole de DURDAT-LAREQUILLE et la Commune.

Cette année, c'est l'aménagement du jardin de la nouvelle école et sa mise en culture par les enfants qui a été retenu.

Le thème public de la manifestation sera le bois sous ses aspects les plus divers : la forêt, la faune, le travail du bois, etc.

Des expositions diverses sur ce thème seront proposées.

Le Peintre–Photographe CHOP nous invitera dans son univers

Nous pourrons enrichir nos connaissances et notre savoir faire avec :

- les amis des arbres qui nous proposent une exposition de sécateurs, un atelier de démonstration de greffage, et une conférence sur les pêchers.
- le miel et les abeilles
- les plantes médicinales

Un programme détaillé sera prochainement établi et vous sera présenté.

Porte ouverte à la nouvelle école Primaire

La Municipalité ouvrira l'école **le samedi 26 janvier de 10H00 à 12H00** aux CHAMBLETOIS qui souhaitent découvrir cette réalisation, voir dans quelles conditions sont accueillis et travaillent les écoliers dans notre Commune.

Vente d'un ensemble Immobilier

La Commune met en vente un ensemble immobilier constitué d'une maison d'habitation avec garage et de l'ancienne école primaire
Adresse : Rue de la Faucherelle à CHAMBLET
Renseignements : Monsieur le Maire.

L'agenda du trimestre

- 20 janvier : repas Communal de l'Amitié des Ainés
- 24 janvier : Assemblée générale du Club de l'Amitié des Ainés
- 26 janvier de 10H00 à 12H00 porte ouverte au public de la nouvelle école Primaire
- 19 mars : commémoration de la guerre d'Algérie

Informations diverses

Logements libres HLM :
Appartements T2 et T3 libres

SICTOM :
Passage de la TRITOU'MOBILE : 5 avril 2013

Vie associative et locale

Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

Des nouvelles du club de l'amitié : Les adhérents du club ont fêté Noël

Suite à des raisons de santé, départ en maisons de retraite, décès 2012, l'année se termine dans la nostalgie. Nos adhérents les plus anciens ne sont plus là et laissent un grand vide.

Notre mission d'organiser des animations devant malgré tout se poursuivre pour favoriser une dynamique, un lien social au sein de notre commune, nous continuons donc avec un groupe rajeuni, certes, mais plus restreint. Un changement de physionomie de celui-ci peut nous amener à proposer d'autres activités.

Nous vous informons que l'adhésion au club peut se faire sans condition de retraite et d'âge requis. Nous vous invitons nombreux à notre **Assemblée générale qui aura lieu jeudi 24 Janvier 2013, à 14h00 salle polyvalente de CHAMBLET.**

Amis de Saint-Maurice.

Repas de l'Amitié du 21 octobre 2012.

Les Amis de Saint-Maurice ont renoué avec leur traditionnel repas. Ce dimanche là, c'étaient des convives de plus en plus nombreux qui s'étaient retrouvés autour d'une bonne table. L'animation de Frédéric et Jean-Claude a permis aux amateurs de danses de compléter cet après-midi festif dans une bonne ambiance.

Assemblée générale du 15 décembre 2012

Le président Pierre THUELIN a débuté l'assemblée générale ordinaire en rappelant la disparition de notre prêtre, l'abbé Pierre LAFOND pour lequel il a demandé une minute de silence. Il a ensuite présenté un bilan moral récapitulant les actions menées au cours de l'année écoulée.

Gisèle BUISSONNIER, trésorière, a présenté le bilan financier qui laisse apparaître un résultat positif en fin d'exercice, le fonds de roulement reste confortable et permet de nouveaux travaux et investissements. M. le Maire s'est exprimé en rappelant les travaux en cours et à venir

Le tiers sortant des membres du conseil d'administration a été renouvelé et le bureau a été reconduit sans changement.

Amicale communale de Pêche

Une bonne année pour les pêcheurs

L'assemblée générale de l'Amicale communale de Pêche a été l'occasion de dresser le bilan de la saison écoulée.

Le nombre d'adhérents, passant de 66 à 76, ainsi que le nombre d'invitations ont sensiblement augmenté.

Les pêcheurs de carnassiers ont connu une année exceptionnelle puisqu'une cinquantaine de brochets ont été capturés.

Le concours de pêche et le repas avec l'ESC n'ont pas eu lieu car le club de football a fêté son soixantième anniversaire.

Le trésorier a annoncé le bilan financier qui reste au niveau de 2011.

La Retraite Sportive

Elles n'ont pas la mémoire qui flanche.

C'était la dernière séance de l'année mais pas la moins attendue puisque Bernadette LIMOGES, présidente et animatrice de la retraite sportive de Villefranche d'Allier et Danielle DUPOUX, animatrice, ont décerné des diplômes à douze dames qui ont su déjouer les pièges des épreuves du certificat d'études extraites des annales du siècle où cet examen mettait fin à la scolarité primaire.

Toutes avaient été dispensées de l'épreuve d'éducation physique puisque la plupart d'entre elles s'adonnent très régulièrement aux nombreuses activités physiques proposées par la retraite sportive : danse, randonnées pédestres, séances d'aquagym à Néris, pétanque, swing golf, gymnastique séniors, tir à l'arc et même cyclotourisme pour certaines d'entre elles.

Après avoir souhaité à toutes les « certifiées de poursuiveuses d'études » de bonnes fêtes de fin d'année, la Présidente leur a instamment demandé de ne pas oublier d'inscrire dans leur agenda à la date du 08 janvier, « rentrée des classes 2013 ».

Comité des fêtes

Le samedi 24 Novembre, la soirée choucroute du Comité des Fêtes de Chamblet a réuni plus de 70 convives. Tout le monde a pu déguster une excellente choucroute préparée par la maison DESSEAUVES. La piste s'est ensuite emplie d'amateurs de la musique des années 70 interprétée par le groupe de Fabrice MULLER. Merci à toutes et à tous pour votre fidélité.

Rendez vous à notre prochaine manifestation la soirée moules frites le Samedi 23 Février.

Calendrier des manifestations du trimestre

- ***27 janvier :*** Loto de l'Amicale Laïque
- ***23 février :*** Soirée moules frites du Comité des Fêtes
- ***10 mars :*** Repas anniversaire du club de l'amitié des Aînés
- ***17 Mars :*** Randonnée des pissenlits
- ***13 avril :*** Repas annuel Associations Chasse – Pêche
- ***20 avril :*** Concert Bouquets d'Harmonies
- ***28 avril :*** Printemps de CHAMBLET

Réalisation : Typocentre Color - 04 70 06 22 22